



Commune  
de **Confignon**

# **RAPPORT DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2011**

## Table des matières

Commission sociale (CS) – 01.01 au 31.05.....	3
Commission de la culture (CC) – 01.01 au 31.05.....	5
Commission de la durabilité, environnement et énergie (CDEE) – 01.01 au 31.05.....	7
Commission finances et gestion – développement économique (CFG) – 01.01 au 31.05.....	9
Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations (CSSSN) – 01.01 au 31.05.....	14
Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements (CACE) – 01.01 au 31.05.....	17
Commission sociale, sports, santé et intégration (CSSSI) – 1.06 au 31.12.....	24
Commission de la culture et de la communication (CC) – 1.06 au 31.12.....	27
Commission des constructions, équipements et espaces publics (CCEE) – 1.06 au 31.12.....	29
Commission des finances et gestion – développement économique (CFGDE) – 1.06 au 31.12.....	30
Commission aménagement et durabilité (CAD) – 1.06 au 31.12.....	34
Commission de la mobilité, des transports et de la sécurité (CMTS) – 1.06 au 31.12.....	38

En cette année de changement de législature, le présent rapport des Commissions du Conseil municipal présente la fin des travaux des Commissions de la législature 2007-2011 et le début des travaux de la législature 2011-2015.

## Commission sociale (CS) – 01.01 au 31.05

Samuel Dunant	Président
Lillia Marini	Vice-présidente
Sophie Demaurex	Membre
Antoinette Hofer	Membre
Pascale Reichenbach	Membre
Roger Jaccard	Membre
Françoise Joliat	Conseillère administrative déléguée
Elena Giario	Responsable du service social

### Dates des séances

25.01.2011  
01.03.2011  
12.04.2011  
04.05.2011

### Sujets traités / Décisions prises

Dans cette première partie de l'année, la Commission a principalement cherché à consolider le travail accompli durant la législature.

Les sujets traités sont numérotés chronologiquement, en fonction de leur apparition dans les ordres du jour successifs de la commission. Les décisions prises suivent directement en italique.

1. Présentation de CapEmploi qui est un groupe de coordination de lieux de stages pour les jeunes en rupture de formation ou de projet professionnel. Ces lieux de stages sont mis à disposition de ces jeunes par plusieurs Communes de la Champagne genevoise, Bernex et Confignon compris. Ces stages ont avant tout pour but de remobiliser les jeunes de 15 à 25 ans.
2. Présentation de L'OSEO Genève, fondée en 2002, qui a fait ses preuves dans les domaines de l'insertion professionnelle et de l'intégration sociale d'adultes en recherche d'emploi.
3. Présentation de la réorganisation de la FAS'e. Les Communes de Bernex-Confignon en collaboration avec la FAS'e (Fondation d'Animation Socioculturelle) ont ouvert divers lieux d'accueil encadrés par des Travailleurs Sociaux Hors Mur (TSHM) et des moniteurs. Les besoins évoluant, Bernex a besoin d'un nouveau local en gestion accompagnée et propose également un élargissement des horaires d'ouverture des lieux d'accueil existants.
4. Ouverture du CAFE (Confignon Accueil Famille Enfant), avec comme principe une présence une fois par mois à Cressy et une fois par mois au village.
5. Audition d'Umberto Lopez et des jeunes de la commune qui vont partir pour un voyage humanitaire au Togo. L'idée est de pouvoir aider certains de nos jeunes en difficulté, notamment par des rencontres interculturelles.

- *Une somme d'environ 2'000.00 à 3'000.00 sera accordée par la commune pour soutenir le projet*
6. Situation des jeunes sur la commune. Tout se passe bien, avec un peu plus de soucis à Cressy, où les jeunes grandissent, et où il faut canaliser leur énergie.
  7. Présentation de la CCT pour le personnel de la petite enfance. Cette nouvelle CCT a été négociée durant cette législature et est l'aboutissement de toute une démarche de concertation entre les représentants des communes et les syndicats. Sa mise en vigueur représente un dépassement de budget supplémentaire d'environ CHF 50'000 pour l'année en cours. Le CA a accepté d'adopter ce texte lors de cette législature, pour une mise en vigueur en 2012.
  8. Présentation des comptes de la fondation de la petite enfance. Ceux-ci présentent un dépassement budgétaire d'environ CHF 180'000. Cette situation est principalement due à des remplacements faisant suite à des périodes de grossesse et de congé maternité. En outre, de plus en plus de familles ont un deuxième voir troisième enfant dans l'institution, ce qui diminue d'autant le montant de leur participation.
  9. Présentation du dispositif aîné. Celui-ci est un prélude à la création d'une fondation communale pour les aînés qui aurait comme tâche de notamment coordonner l'ensemble des prestations et activités pour les personnes âgées. Cette fondation aurait également pour mission de coordonner le fonctionnement de l'appartement communautaire, ainsi que l'animation de l'immeuble de Cressy Plus.
  10. Présentation de l'organisation des familles d'accueil placée sous l'égide d'Onex famille. Celle-ci se met en place. Le nombre d'enfants est un peu moins important qu'imaginé initialement, mais les revenus déterminants des parents sont plus élevés que ce qui avait été budgété.

Pour la Commission sociale  
**Samuel Dunant**, Président

## Commission de la culture (CC) – 01.01 au 31.05

Denis Soulier	Président
Catherine Graf	Vice-président
Eric Baier	Membre
René Lindenmeyer	Membre
Bruno Marini	Membre
Mélik Özden	Membre
Françoise Joliat	Conseillère administrative déléguée
Mario Rodriguez	Secrétaire adjoint

### Dates des séances

La Commission s'est réunie à cinq reprises au cours du premier semestre de l'année 2011.

### Sujets traités

**Manifestation Rousseau** : la Commission a suivi l'évolution du dossier qu'elle a confié à l'association « Le Nez dans le Ruisseau » dont sont membres Françoise Joliat, René Lindenmeyer et Denis Soulier. Le président de la commission communique régulièrement au Conseil municipal les éléments du dossier.

Durant l'année, le dossier a avancé de la façon suivante :

- Le scénario a été revu en fonction des critiques apportées par le comité de l'association ainsi que par des lecteurs professionnels. La version du tournage a été envoyée au comité en mai.
- La recherche de financements continue. En effet, l'argent récolté suffit déjà à tourner le film, mais il faudrait des sommes plus importantes pour le faire dans les conditions prévues.
- Le travail a continué auprès de plusieurs chaînes de télévision qui sont intéressées par le projet : TSR, TSI, Arte, France 2 et France 3. Leurs réponses sont imminentes.
- Sami Frey a confirmé sa participation en février 2011.
- La recherche d'enfants pour les rôles de Tom et de ses amis a commencé en mars. La plupart des rôles sont attribués.
- Une nouvelle rencontre a eu lieu avec la ville de Genève : une présentation du dossier leur a été faite et un rapport remis. Ils ont beaucoup apprécié le travail accompli et vont essayer de verser la somme de CHF 100'000 avant le début du tournage, le 26 juillet prochain.
- Un comité a été formé pour choisir le texte du prologue théâtral. Il doit se réunir incessamment.
- Un comité est en cours de formation pour l'organisation de la manifestation. Une entreprise d'organisation de manifestations a été rencontrée à deux reprises.
- La date de la manifestation a été fixée, en accord avec la ville de Genève, au samedi 16 juin 2012.
- Un accord a été pris avec la ville de Genève pour faire une présentation presse du film sur l'île Rousseau en juin 2012.
- L'équipe du film a rencontré le personnel administratif de la mairie pour s'assurer des besoins en termes d'équipements et de lieux. Une salle de la Maison de la Paroisse sera mise à disposition du tournage, ainsi que l'Ancien Pressoir (annexe mairie).

**Bibliothèque intercommunale :** Le projet n'a pas pu avancer durant ce semestre, deux rendez-vous ayant été annulés.

Le dossier de Monsieur Philippe Pellaud concernant une maison intercommunale de la culture a été étudié. Ce qui en ressort est l'idée de création d'une maison de la culture intercommunale entre Bernex, Onex, Confignon et la Champagne. Mais rien ne pouvant être fait avant le développement de la route de Chancy, il a été proposé de créer, en premier lieu, une bibliothèque communale fonctionnant sur le système du bénévolat. Il faudra travailler sur ce projet dans les mois à venir.

**Prix littéraire:** Le prix de l'Aire a été décerné au mois de mai.

Ce prix se divise en trois catégories : écoliers, jeunes de 12 à 18 ans, adultes. Le parrain pour cette année est Jean Romain; la librairie du Boulevard y est associée pour cette année aussi.

Le jury est composé d'un Conseiller administratif de chaque commune (Bernex, Confignon), d'un libraire partenaire, des deux responsables de la communication de nos Mairies, de deux habitants de nos communes, pas forcément membres du Conseil municipal. Pour Confignon en étaient membres : Françoise Joliat, Geneviève Pagani, Denis Soulier.

Le thème pour cette année était : aller-retour.

**1er août:** nous avons décidé d'apporter au 1er août une touche d'originalité. La Commission a travaillé sur ce thème afin de rendre la partie officielle moins ennuyeuse, et que chacun ait envie de l'écouter. Deux personnes du spectacle (théâtre, chant) ont été rencontrées. Le projet est en cours d'élaboration.

**Projet d'un musée des machines agricoles:** M. Jean-Jacques Foëx, ancien Conseiller municipal et collectionneur de machines agricoles, propose de créer un musée de la machine agricole à Confignon. M. Foëx sera invité à une prochaine commission pour expliquer son projet. La Commission est intéressée, mais s'inquiète du devenir de ce musée le jour où M. Foëx sera trop âgé pour s'en occuper. Le Conseil administratif a été interpellé à ce sujet.

Pour la Commission de la culture  
**Denis Soulier, Président**

## Commission de la durabilité, environnement et énergie (CDEE) – 01.01 au 31.05

Eric Baier	Président
Sylvie Jay	Vice-présidente
Daniel Blondin	Membre
Gian Heim	Membre
Roger Jaccard	Membre
Mélik Ozden	Membre
Dinh Manh Uong	Conseiller administratif délégué
Suzanne Oguey	Déléguée DD

### Dates des séances

La CDEE a tenu 3 séances en 2011, soit les 18 janvier, 15 février, 15 mars. La séance du 19 avril a été annulée. La séance du 24 mai a été remplacée par un repas convivial.

### Séance : 18 janvier 2011

#### *Sujets traités :*

1. Audition de Mlle Mathilde Schneider sur son travail de maturité (la décroissance)
2. PV de la séance du 23 novembre 2010
3. Adoption du rapport d'activité 2010
4. Réactions à la communication du 7 décembre sur Facteur 21
5. Divers

### Pas de décisions prises : mais large échange de vue sur la décroissance

Mlle Schneider (MS) commente son travail de maturité consacré à la décroissance. Le premier graphique montre la consommation mondiale de l'énergie, (charbon, pétrole, gaz, hydro, nucléaire) depuis 1860 jusqu'à 2005. Une forte augmentation de la consommation énergétique est enregistrée après 1945. Jusqu'à aujourd'hui, le gaz, le charbon et le pétrole sont les ressources les plus importantes à la demande énergétique mondiale.

Le deuxième graphique illustre le dépassement du pic des réserves pétrolières mondiales en 2010. Cependant, la diminution de la consommation des énergies fossiles sera ultérieure. Dès ce moment, il nous faudra des alternatives énergétiques en grande quantité pour faire face à la consommation, toujours en croissance. Avec quelques autres graphiques, MS argumente que le réchauffement climatique est dû à la croissance économique depuis la révolution industrielle. MS conclut que cette situation n'est pas durable et que pour sauver notre planète, l'humanité devrait drastiquement changer ses habitudes. Afin de s'orienter vers un développement durable à long terme et de trouver l'équilibre écologique nécessaire, MS fait appel au changement des habitudes à travers l'information à tous les niveaux (foyer, école, place de travail etc.), à la priorité du commerce local pour arriver à une décroissance économique.

Après un débat animé avec des points de vue parfois totalement différents, Eric Baier remercie MS pour son exposé.

**Séance : 15 février 2011***Sujets traités :*

1. Approbation du PV de la séance du 18.01.2011
2. Présentation du Mandat de Plan directeur des énergies (PDE) attribué à Pierre-Jean Duc et Catherine Lavallez, Amstein + Walthert.
3. Divers

**Pas de décisions prises : mais large échange de vue sur le Mandat de Plan directeur des énergies confié à Amstein + Walthert.**

Le document de la présentation est disponible sur CMNET.

L'objectif du PDE est principalement de répertorier sur le territoire de la commune les sources d'énergie pour le chauffage disponibles. Par exemple conduite à distance (CADIOM), géothermie, biomasse, réseau de gaz, réseau électrique. Le but est de pouvoir formuler des recommandations, tant au secteur privé que public, sur la meilleure façon de chauffer dans le cadre de constructions neuves ou d'assainissement du parc immobilier existant.

**Séance : 23 mars 2011***Sujets traités :*

1. PV de la séance du 15 février 2011
2. Festival du développement durable
3. Eléments d'actualités sur Société à 2000 watts et Cité de l'énergie
4. Divers

**Pas de décisions prises : mais large échange de vue sur l'objectif de la société à 2000 watts en lien avec Cité de l'énergie.**

**Conclusion personnelle du Président :** au moment où la CDEE, - et c'est positif, - va fusionner durant la prochaine législature avec la Commission de l'aménagement, il faut relever que la CDEE a exercé son mandat, moins dans une optique de produire des projets de délibérations décisionnels à l'intention du Conseil municipal (à l'exception de la Charte sur le développement durable), et plus dans une optique de faire participer les autorités communales et les citoyens à une prise de conscience des buts du développement durable. Le fait que par exemple le futur Plan directeur des énergies fasse appel à la participation de tous pourrait être le vœu transmis pour la prochaine législature.

Pour la Commission durabilité, environnement et énergie  
Eric Baier, Président

## **Commission finances et gestion – développement économique (CFG) – 01.01 au 31.05**

René Lindenmeyer	Président
Elisabeth Gabus-Thorens	Vice-présidente
Eric Baier	Membre
Vincent Bujard	Membre
Gian Heim	Membre
Lilia Marini	Membre
Dinh Manh Uong	Conseiller administratif délégué
Eric Kunz	Secrétaire général

### **Dates des séances**

La Commission (CFG) s'est réunie deux fois durant ce premier semestre 2011 : le 1<sup>er</sup> mars et le 3 mai.

### **Sujet : Statut du personnel**

Pendant quinze séances tenues entre le 6 juin 2008 et le 3 mai 2011, la CFG a étudié un projet de nouveau statut du personnel avec parfois une assistance juridique extérieure.

#### ***Décision***

Ce statut, accepté par la Commission du personnel, a été accepté à l'unanimité par les membres de la CFG le 3 mai. Le Conseil municipal l'a également accepté, à l'unanimité et sans modification, le 10 mai 2011.

### **Sujet : Crédit d'investissement pour la Place du Village**

Suite à la demande formulée, fin 2010, par la Commission de l'Aménagement, des Constructions et de l'Équipement (CACE), demande appuyée par la CFG, le Conseil administratif a présenté une nouvelle demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la Place du Village et du parking derrière le cimetière. Cette demande se monte à CHF 3'050'000 contre CHF 3'600'000 initialement.

#### ***Décision***

Le 1<sup>er</sup> mars, les membres de la CFG ont approuvé à l'unanimité cette demande de crédit. Cette dernière a été acceptée par le Conseil municipal du 22 mars.

### **Sujet : Crédit d'investissement pour la mise en séparatif des collecteurs sous la Place du Village et la rampe de Pontverre**

Suite à la demande formulée fin 2010 par la CACE de modifier le phasage des travaux de mise en séparatif prévus sous la Place du Village et au chemin des Hutins, le Conseil administratif a présenté une nouvelle demande concernant cette fois la mise en séparatif des collecteurs allant depuis le début du chemin des Hutins jusqu'à la route de Soral en passant sous la Place du Village et la rampe de Pontverre. La mise en séparatif du chemin des Hutins est reportée. La demande de crédit porte sur un montant brut de CHF 1'789'000 sous déduction de la subvention cantonale estimée à CHF 225'000 et d'un prélèvement de CHF 150'000 sur la réserve Taxes d'écoulement.

#### ***Décision***

Le 1<sup>er</sup> mars, les membres de la CFG ont approuvé à l'unanimité cette demande de crédit. Elle a été acceptée par le Conseil municipal du 22 mars.

### **Sujet : Crédit d'investissement pour la construction de l'immeuble Cressy Plus**

Suite aux travaux de la Commission ad hoc, le Conseil administratif a lancé une étude complète permettant la réalisation de cet immeuble. La demande de crédit d'investissement fait suite à cette étude. Cet immeuble est destiné en priorité aux personnes âgées de notre Commune et comprendra également des locaux commerciaux et des locaux associatifs au rez-de-chaussée. La demande de crédit se monte à CHF 10'970'000. Il est prévu que, dès l'obtention de l'autorisation de construire, la construction soit prise en charge par la Fondation de droit public communal pour le logement à Confignon. L'immeuble ainsi que le crédit de construction seront transférés à la Fondation qui paiera une rente de superficie à la Commune.

#### **Décision**

Le 1<sup>er</sup> mars, les membres de la CFG ont décidé, à l'unanimité, de préavisier favorablement cette demande de crédit d'investissement de CHF 10'970'000 ainsi que les dispositions prévues pour le transfert à la Fondation du logement. Elle a également été acceptée, à l'unanimité, par le Conseil municipal du 22 mars.

### **Sujet : Crédit d'investissement pour la mise en séparatif du chemin des Marais et divers travaux de réhabilitation**

Après diverses études, le Conseil administratif a soumis une demande de crédit d'investissement pour la mise en séparatif des collecteurs d'eau claire/eau usée au chemin des Marais (depuis le chemin de Moulaz jusqu'au chemin de la Petite Pralette) et la réhabilitation de cette route en piteux état. La demande de crédit porte sur un montant brut de CHF 1'360'000 sous déduction de la subvention cantonale estimée à CHF 50'000 et d'un prélèvement sur la réserve Taxes d'écoulement de CHF 250'000. Ces travaux sont relativement complexes en raison de la présence d'une conduite d'eau à haute pression qui conditionne le mode opératoire.

#### **Décision**

Le 1<sup>er</sup> mars, les membres de la CFG ont décidé, à l'unanimité, de préavisier favorablement cette demande de crédit. Elle a été acceptée par le Conseil municipal du 22 mars.

### **Sujet : Comptes 2010 de la Commune**

La Commission s'est réunie le 3 mai afin d'examiner les comptes 2010 et les dépassements de crédits.

Les comptes 2010 comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2010
- les comptes de fonctionnement de l'exercice 2010 par fonction et par nature comptable
- le compte des investissements 2010
- les tableaux financiers.

Ces comptes ont été vérifiés par la fiduciaire SCF Révision SA, qui, dans son rapport du 14 avril 2011, recommande sans réserve leur approbation.

Le bilan fait état, tant à l'actif qu'au passif, d'un montant total de CHF 55'764'116,75, supérieur de CHF 11'624,19 à celui de fin décembre 2009. Le boni de CHF 16'372,04 augmente la fortune de la Commune qui passe de CHF 28'980'272,50 à CHF 28'996'644,54.

Il convient de relever l'inscription en pied de bilan de cautionnements pour une somme de CHF 14'962'165,00. Ces cautionnements résultent de la décision prise en 2004 de garantir les emprunts bancaires transférés, en même temps que les immeubles, à la Fondation pour le logement.

Le compte de fonctionnement présente des revenus d'un montant total de CHF 12'443'428,54 nettement supérieur (+ CHF 1'002'476,54 ou 8.76 %) aux revenus prévus pour l'exercice 2010 et également supérieur aux revenus 2009 (+ CHF 215'623,56). Comme en 2009 et en 2008, notre

Commune a bénéficié en 2010 de correctifs de l'ordre de CHF 960'000,00 sur les recettes fiscales des exercices précédents.

Les charges totalisent CHF 12'427'056,50 ce qui représente une augmentation de CHF 991'104,50 (+ 8.67 %) par rapport au budget et une augmentation de CHF 708'018,78 par rapport à 2009.

Le compte de fonctionnement présente donc un boni de CHF 16'372,04 contre CHF 5'000 de boni prévu et un boni de CHF 508'766,86 en 2009. Il faut relever que l'excellent boni 2009 résultait essentiellement de la dissolution partielle de la provision pour pertes sur débiteurs (ducroire) et de la provision pour risque sur impôts estimés.

Le compte des investissements présente un total de dépenses de CHF 2'304'807,78 contre CHF 2'625'000 au budget et un total de recettes de CHF 123'596,15 contre CHF 0,00 au budget. L'investissement net de CHF 2'181'211,63 est entièrement autofinancé. Ces investissements concernent essentiellement les travaux de réhabilitation de l'école de Confignon, l'assainissement et l'extension de l'éclairage public, la réfection des fontaines et l'installation de piliers publics, l'achat d'un tracteur, l'aménagement floral, le collecteur du chemin de la Dode – Grand-Lancy, l'installation de terriers (2<sup>e</sup> étape) et diverses études.

### **Décision**

Sur la base de leur examen, les membres de la CFG ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation des comptes 2010. Ces derniers ont également été acceptés par le Conseil municipal du 10 mai.

### **Sujet : Crédits supplémentaires des comptes de fonctionnement 2010**

Divers postes ont enregistré des dépassements totalisant CHF 1'257'821,41 par rapport au budget de fonctionnement 2010. Ce dépassement est partiellement compensé par des économies réalisées sur d'autres comptes de charges (CHF 266'716,91) et couvert par des plus-values nettes enregistrées sur les revenus (CHF 1'002'476,54).

### **Décision**

Là également, les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation de ces crédits budgétaires supplémentaires du compte de fonctionnement 2010. Ils ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil municipal du 10 mai.

### **Sujet : Comptes 2010 de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite enfance à Confignon**

La Commission a pris connaissance, le 3 mai, des comptes 2010 de la Fondation pour la petite enfance (EVE) présentant des charges et des recettes de CHF 2'191'075,40 (contre CHF 2'094'510 au budget). L'équilibre des comptes a été obtenu après enregistrement d'une augmentation de la subvention communale de CHF 183'132,92, subvention qui s'est élevée à CHF 1'402'242,92 en 2010.

Il convient de rappeler que les Communes de Bernex, Aire-la-Ville et Cartigny louent des places et que les pensions qui leur sont facturées sont enregistrées directement dans les comptes de la Commune de Confignon sans transiter par la Fondation ce qui diminue la charge nette pour notre Commune. Le bilan présente des actifs et passifs pour un montant de CHF 155'117,80 et la fortune correspond au capital de dotation de CHF 10'000.

Les comptes ont fait l'objet d'un contrôle restreint, conformément aux dispositions légales, de la part de la fiduciaire SCF Révision SA qui, dans son rapport du 23 mars 2011, relate qu'elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement. Ces comptes ont été approuvés le 11 avril par le Conseil de fondation dans lequel siègent Madame Joliat (Présidente), Mesdames Marini et Demaurex ainsi que Messieurs Dunant (Vice-président et membre du bureau) et Frey.

### **Décision**

Les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation des comptes 2010 de cette fondation. Ils ont également été acceptés, à l'unanimité, par le Conseil municipal le 10 mai 2011.

### **Sujet : Comptes 2010 de la Fondation de droit public communal pour le logement à Confignon**

La Commission a également pris connaissance, ce même jour, des comptes 2010 de la Fondation pour le logement. Ces derniers présentent des recettes consolidées de CHF 1'427'135,60 et des charges consolidées de CHF 1'409'188,84 laissant un bénéfice de CHF 17'946,76. Le bilan présente des actifs et passifs pour un montant total de CHF 20'171'875,38 et des fonds propres de CHF 3'727'355,43 (y compris la réserve pour gros travaux de CHF 125'000).

Les comptes ont fait l'objet d'un contrôle restreint, conformément aux dispositions légales, de la part de la fiduciaire CTR-Audit & Conseil SA qui, dans son rapport du 11 avril 2011, relate qu'elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. Ces comptes ont été approuvés le 18 avril 2011 par le Conseil de fondation dans lequel siègent Messieurs Dreier (Président), Dunant (Vice-président), Blondin, Frey et Mazzola.

### **Décision**

Les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation des comptes 2010 de cette fondation. Ils ont également été acceptés, à l'unanimité, par le Conseil municipal le 10 mai 2011.

### **Sujet : Comptes 2010 du Centre Intercommunal de Voirie (CIV)**

La Commission a également pris connaissance, le 3 mai toujours, des comptes 2010 du Centre Intercommunal de Voirie. Ces comptes présentent des charges totalisant CHF 363'868,30 et des revenus de CHF 308'284,35, soit un excédent de charges de CHF 55'583,95, excédent que le Conseil du Groupement a décidé de refacturer aux communes partenaires en 2011. La participation versée par Confignon en couverture des charges, avant ladite refacturation, s'est élevée à CHF 19'711. Le bilan présente des actifs de CHF 106'159,07 contre des engagements envers des tiers de CHF 83'853,43. La fortune est nulle.

Les comptes ont été vérifiés par la fiduciaire SCF Révision SA qui recommande, dans son rapport du 28 mars 2011, leur approbation sans réserve ni remarque. Ils ont été approuvés le 4 avril 2011 par le Conseil du Groupement dans lequel siègent Messieurs Dreier (Président), Baier et Blondin.

### **Décision**

Les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation des comptes 2010 du Groupement. Ils ont également été acceptés, à l'unanimité, par le Conseil municipal le 10 mai 2011.

### **Sujet : Comptes 2010 de la Fondation des Evaux**

La Commission a également pris connaissance, le 3 mai, des comptes 2010 de la Fondation des Evaux. Le compte de fonctionnement présente des dépenses s'élevant à CHF 3'532'882,07 inférieures de CHF 66'367,93 au budget et des recettes de CHF 3'728'095,24 (dont CHF 3'325'410 de subventions communales) supérieures de CHF 128'845,24 au budget. Le boni de l'exercice 2010 s'élève donc à CHF 195'213,17 que le Conseil de fondation a décidé d'attribuer à la réserve pour le renouvellement du matériel et de l'outillage, l'entretien des bâtiments et des emplacements. Le bénéfice à reporter de l'exercice précédent de CHF 57'647,76 est ainsi reporté à nouveau.

Le bilan présente des actifs et des passifs de CHF 7'970'925,83 et des fonds propres de CHF 1'287'836,78 (capital social, réserves, bénéfice reporté).

Les comptes ont été vérifiés par le Contrôle financier de la Ville de Genève qui recommande, dans son rapport du 23 mars 2011, l'approbation de ces comptes sans réserve ni remarque. Ils ont été approuvés par le Conseil de fondation le 1er avril 2011.

### **Décision**

Les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation des comptes 2010 de cette fondation. Ils ont également été acceptés, à l'unanimité, par le Conseil municipal le 10 mai 2011.

### **Sujet : Cautionnement d'un emprunt de CHF 6'600'000 contracté par la Fondation de droit public communal pour le logement à Confignon pour la construction d'un immeuble locatif de 12 logements dans le quartier de Cressy**

Le 3 mai, la Commission a étudié une demande de cautionnement présentée par la Fondation du logement. En effet, disposant de fonds propres insuffisants, la Fondation doit recourir à un emprunt hypothécaire de CHF 6'600'000 afin de financer la construction d'un immeuble locatif à Cressy et elle demande à la Commune de cautionner cet emprunt.

Cet emprunt couvrira quasiment le coût de construction de l'immeuble ainsi que l'achat du terrain. Le plan financier initial, approuvé par l'Office cantonal du logement, fait état d'un coût total de l'opération de CHF 6'756'456 qui, d'après le devis général, devrait être respecté.

Cet immeuble HBM permettra d'offrir des loyers raisonnables compte tenu des prix pratiqués sur le marché. Le rendement brut devrait être supérieur à 5 %.

Si ce cautionnement est accepté, il sera mentionné en pied de bilan de la Commune en tant qu'engagement comme les autres cautionnements accordés jusqu'à aujourd'hui.

### **Décision**

A l'unanimité, les membres de la Commission ont préavisé favorablement cette demande de cautionnement. Elle a également été acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal du 10 mai 2011.

### **Sujet : Cautionnement d'un emprunt de CHF 1'800'000, contracté par la Fondation de droit public communal pour le logement à Confignon pour la réhabilitation des immeubles 2 à 10 Place de l'Eglise à Confignon**

Le 3 mai toujours, la Commission a étudié une demande cautionnement de la Fondation du logement. En effet, poursuivant son programme de réhabilitation et d'entretien de ses immeubles, la Fondation souhaite rénover les immeubles 2 à 10 de la Place de l'Eglise. Les travaux envisagés portent principalement sur des éléments extérieurs. La réfection des appartements se fera au fur et à mesure des départs des locataires comme cela est déjà le cas pour les immeubles 1, 3 et 5 chemin des Hutins.

Ces immeubles sont de construction ancienne et souffrent d'une déperdition de chaleur énorme. Il est donc temps de procéder à leur assainissement.

Pour effectuer ces travaux, la Fondation est contrainte de recourir à l'emprunt qu'elle demande à la Commune de cautionner afin d'obtenir des conditions plus favorables. Si ce cautionnement est accepté, il sera mentionné en pied de bilan de la Commune en tant qu'engagement comme les autres cautionnements accordés jusqu'à aujourd'hui.

### **Décision**

A l'unanimité, les membres de la Commission ont préavisé favorablement cette demande de cautionnement. Elle a également été acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal du 10 mai 2011.

Pour la Commission des finances et de gestion et du développement économique (CFG)

**René Lindenmeyer**, Président

## Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations (CSSSN) – 01.01 au 31.05

Sophie Demaurex	Présidente
Bruno Marini	Vice-président
Catherine Graf	Membre
Antoinette Hofer	Membre
Pascale Reichenbach	Membre
Alain Dreier	Conseiller administratif délégué

### Dates des séances

- 18.1.2011, séance annulée
- 15.2.2011, séance annulée
- 15.3.2011
- 19.4.2011
- 24.5.2011, soirée clôture du mandat et de la commission

### Séance du 15.03.2011

La CSSSN sortante a souhaité laisser des pistes et appréciations pour la prochaine législature :

- **Naturalisations** : Depuis la législature 2007-2011, les commissaires vont à deux visiter les demandeurs de naturalisation. La trame des sujets discutés sont annexés. Le principe premier est de suivre les teneurs de la nouvelle loi, à savoir le principe fondamental d'être entendu en tant que demandeur et le recours possible qui se fait actuellement au niveau fédéral. Les interrogations posées par les commissaires ont fait l'objet de contact avec le service des naturalisations et un résumé de ces réponses est également joint. La CSSSN suggère la possibilité de retourner voir les demandeurs si cela s'avèrerait nécessaire, suite aux éventuelles questions posées par les autres membres. Penser à prévenir les demandeurs lors de la première visite.
- **Santé** : Proposition est faite de garder une place dans le Conf'infos pour relayer des messages cantonaux de promotion et prévention de la santé (par ex. prévention suicide). Lors de cette législature nous avons souhaité rencontrer l'association des Restaurants scolaires, dans le cadre de la «Fourchette Verte», mais cela n'a pas été possible, car ils sont en restructuration suite à quelques difficultés au sein du groupe. Il est éventuellement prévu de municipaliser cette société, mais cela est du ressort de la CS, nous leur laissons le soin de régler ces différents et lors de la prochaine législature il sera peut-être pertinent d'organiser une rencontre.

Concernant le tour à vélo que nous avons envisagé, Madame Oguey a fait un excellent travail en termes de mobilité douce. Elle a également produit un document concernant le développement durable dans lequel des mesures sont préconisées. Il serait intéressant que les prochains membres de la CSSSN bénéficient d'une présentation.

- **Sécurité** : Suggestion est faite que Monsieur Marostica soit invité et fasse régulièrement un bilan des travaux en cours, comme il l'a fait dans le cadre de notre commission.
- **Sport** : Un document établi par Madame Joliat dans le cadre de la CS concernant les critères de subvention aux associations est en voie d'élaboration. Il serait pertinent de partir de ce document pour établir des critères de subventionnement des associations sportives. Un courrier a été envoyé aux associations leur demandant un inventaire concernant le nombre de

membres, leur budget etc. Nous pourrions suggérer que les associations subventionnées fassent un prix préférentiel aux utilisateurs habitant la commune.

### Séance du 19.04.2011

La Commission a effectué un bilan de législature :

- **Pédibus** : Il fonctionne dans certains quartiers lors de la rentrée. Les parents s'organisent entre eux pour faire traverser les enfants du chemin des Marais. Concernant ce quartier, il y a un projet cantonal en cours. Un îlot central devrait être installé sur la route de Soral, à hauteur de la fontaine, pour cela il faudra exproprier certains riverains afin de pouvoir élargir la route. Concernant le chemin de Carabot, il faut également exproprier certains riverains mais il y a un problème, car la route est communale mais les servitudes sont à l'Etat.
- **Eclairage** : Il a été fait selon le schéma établi, avec les CA, pour cette dernière année de législature.
- **Sécurité** : le nouvel APM a pris son poste et il effectue des rondes nocturnes. Lors de la prochaine législature, il serait souhaitable que la nouvelle Commission reçoive l'APM en charge de la sécurité autour des écoles.

La salle des maîtres du CO a été incendiée, nous n'avons pas plus d'information.

Concernant les pompiers, la Commune de Bernex a fait l'acquisition d'un nouveau camion; il est complémentaire à notre dernier camion acheté pour la compagnie de Confignon. Un inventaire du matériel de chaque compagnie va être fait avant de regrouper les compagnies dans la nouvelle caserne. Concernant le projet de cette nouvelle caserne un concours d'architecte aura lieu.

- **Sport** : Le projet d'un terrain multi sport à Cressy a complètement été mis à l'écart, suite à toute la problématique que cela posait de le mettre dans le préau de l'école. Nous n'avons plus discuté de ce projet.

Une discussion est en cours afin d'aménager des tables de ping-pong, des paniers de basket ainsi qu'un terrain de pétanque dans le quartier de Cressy. A Confignon village, à côté de la salle communale, de telles installations existent depuis plusieurs années et tout cela a un vif succès.

Le terrain de foot est toujours dans un état déplorable. Pas de projet en cours le concernant.

Les travaux prévus pour le bâtiment du tennis ont été réalisés.

Il faudra penser à un projet pour l'Axe Vert. L'Etat a voté un budget pour un concours d'idées pour son aménagement.

Concernant les clubs de sport de Confignon et ses environs, nous n'avons toujours pas pu les répertorier. Nous avons envisagé de mettre à disposition du public les renseignements nécessaires concernant ces clubs, les lieux, les jours, les prix etc... Ce dossier est toujours en suspens !!

Il faudrait pour la prochaine législature reprendre le document de Mme Oguey et appuyer son travail dans le cadre de la mobilité. Il serait judicieux de l'inviter par le biais de M. Kunz.

La promotion du vélo dans la commune est toujours d'actualité.

Il faudrait envisager un projet d'aménagement pour le terrain sous la Mairie. On pourrait imaginer un Accro branche ou Tyrolienne, un mur de grimpe etc.

Tout cela reste des pistes pour la prochaine législature. Concernant cette législature, nous avons un regret : beaucoup de projets ont été suggérés mais peu ont vu le jour.

- **Santé** : Concernant les restaurants scolaires que nous aurions voulu auditionner, ils sont en restructuration.
- **Naturalisation** : La CSSSN, malgré les difficultés de l'exercice de se rendre au domicile des demandeurs, tire un bilan extrêmement positif d'avoir pu rencontrer les futurs naturalisés ou demandeurs. Le dossier devient plus personnel et la présentation plus palpable lors du Conseil municipal.
- **Divers** : Lors de travaux sur les routes de la commune, il faudrait diffuser des informations aux riverains en cas de fermeture des routes.

Pour la Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations  
**Sophie Demaurex**, Présidente

## **Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements (CACE) – 01.01 au 31.05**

Sylvie Jay	Présidente
Jean-Claude Kormann	Vice-président
Daniel Blondin	Membre
Didier frey	Membre au 27.09.2010
gian Heim	Membre
Maurice Mazzola	Membre
Alain Dreier	Conseiller administratif délégué
Mario Rodriguez	Secrétaire général adjoint
André Marostica	Responsable service technique

### **Dates des séances**

11 janvier  
8 février 2011, annulée  
8 mars  
10 mars  
29 mars  
12 avril 2011, annulée  
17 mai 2011, annulée

### **Séance du 11 janvier 2011**

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du 16.12.10
3. Présentation du rapport Ertec sur la réfection des chaussées
4. Présentation d'un projet de construction d'un coefficient d'occupation des sols supérieur à 0.3

#### **1. Approbation de l'ordre du jour**

Il est demandé que le point 2 de l'OJ soit traité au point 4. L'OJ est approuvé avec sa modification.

#### **2. Présentation du rapport Ertec sur la réfection des chaussées**

Ce bureau a été mandaté par le CA de Confignon pour effectuer une analyse de l'état d'une partie de nos chemins communaux, soit environ 10 km des routes les plus abimées sur les 21 km que compte notre réseau. Les routes devant subir de prochains travaux (ch. des Hutins, ch. de Pontverre par exemple) ont été volontairement retirées de cette étude.

L'étude présentée comprend 7 points, soit :

- un relevé visuel de la surface des chaussées ;
- des mesures de portance ;
- des carottages (épaisseur revêtement, dangerosité des matériaux pour les problèmes de recyclage, fissures, etc.);
- diagnostic;
- optimisation des travaux d'entretien ;

- jugement, choix des techniques d'entretien, stratégie ;
- plan quinquennal, budget.

La méthode consiste à attribuer des notes selon plusieurs critères et d'établir une moyenne. De manière générale, ce bureau préconise un budget annuel d'entretien de 1.5% de la valeur des chaussées, compté à 150 CHF/m<sup>2</sup> (45'500 m<sup>2</sup>, soit une valeur de 6.8M CHF pour la partie analysée) ce qui nous donne environ CHF 102'000.

Ertec reconnaît que ces chemins ont effectivement besoin de travaux de rénovation urgents à réaliser dans les 5 prochaines années afin de ne pas prélever les finances communales.

En conclusion, ils conseillent vivement au CA d'allouer un montant budgétaire annuel et de l'utiliser pour ne pas se retrouver avec des frais prohibitifs de reconstruction de chaussées mal entretenues ou des problèmes juridiques liés aux accidents pouvant leur être attribués.

La présentation sera mise à disposition sur CMNET.

La Commission est convaincue de la nécessité de budgéter cet entretien, de la justesse du montant énoncé par le bureau Ertec, de la politique de passer ces frais en fonctionnement et non en investissement et se préoccupe, en cette veille de renouvellement de législature, de transmettre ce message aux futurs élus.

### 3. Projet de délibération concernant un dépassement d'IUS (30,9%) au chemin de la Ranchée.

Le projet concerne la construction d'une deuxième villa sur une parcelle située à l'angle du chemin de la Ranchée et du chemin des Failles. Cette construction de type Minergie, a un indice d'utilisation du sol total (pour les deux villas) de 0.309.

L'indice d'utilisation du sol (IUS) est le rapport entre la surface totale des planchers bruts habitables (niveau au dessus et au dessous du sol compris) et la surface de la parcelle.

Toute demande de construction fait l'objet d'un préavis de la Commune. Le Conseil administratif est compétent pour donner un préavis jusqu'à hauteur d'un IUS de valeur 0,3. Dans le cas présent, il s'agit d'une demande de construction dont l'indice est de 0,309 (30,9%) qui nécessite de ce fait le préavis du Conseil municipal. Pour des questions de gain de temps, le Conseil administratif a transmis le dossier immédiatement à la Commission afin que le projet puisse faire l'objet d'une délibération lors du prochain Conseil municipal.

L'examen du dossier relève que la demande de préavis concerne une augmentation mineure de l'indice, lequel reste largement dans les normes de cette zone (0.4).

#### Recommandation de la Commission

En conséquence, la Commission a voté à l'unanimité le préavis favorable pour cette construction.

### 4. Approbation du PV de la séance du 16.12.10

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres.

#### Séance du 8 mars 2011

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du PV de la séance du 11.01.11.
3. Présentation du projet Cressy Plus, questions éventuelles et préavis de la Commission.
4. Présentation du projet Centre Historique (réaménagement place et canalisations), questions et préavis de la Commission.

## 5. Divers

### 1. Approbation de l'ordre du jour

A la demande de Mme Joliat, chargée de présenter le projet du réaménagement de la place du village, et avec l'accord unanime de la Commission, les points 3 et 4 seront inversés.

### 2. Approbation du PV de la séance du 11.01.11

Le PV est approuvé à l'unanimité, sans correction.

### 3. Présentation du projet Centre Historique (réaménagement place et canalisations).

Le 28 septembre 2010, une demande de crédit d'investissement de CHF 4'600'000 a été proposée au Conseil Municipal pour le réaménagement de la place du village et la mise en séparatif des collecteurs sous le périmètre. Ce montant ayant été jugé trop élevé, il a été demandé de revoir le projet afin de le ramener à un coût de CHF 3'050'000.

Pour répondre à cette demande, le projet initial a été modifié dans le fond sans en modifier la forme permettant d'en préserver l'esprit.

Les modifications portent sur, par exemple, une simplification de structure du sol, le principe des bandes de couleur sur toute la surface est gardé (diminution du nombre de ligne au sol, la pergola remplacée par un aménagement du mur de retenue du parc Berthet et de la rampe de Pontverre avec de la végétation, le kiosque est remplacé par une roulotte. Les douches et les illuminations de la chambre d'arbres au moyen de Leds sont préservées, ainsi que le mobilier urbain qui reste amovible.

La décoration florale en pots carrés en matière plastique sort du projet.

Le sol du parvis de l'église sera repris en pente douce depuis les escaliers du parking jusqu'au porche de l'église (accès maintenu pour les personnes à mobilité réduite). Les pavés actuels disparaissent au profit d'un traitement unifié des surfaces au sol.

Concernant le parking, le nombre de places est de 54, auxquelles s'ajoutent 20 places derrière le cimetière, dont les frais d'aménagement sont compris dans la demande de crédit et qui s'élèvent à CHF 50'000.

Les membres de la commission n'ont pas d'avis négatif sur le projet, mis à part la disparition des pavés du parvis de l'église qui donnait son caractère au site.

### Décision de la Commission

La Commission recommande à l'unanimité au Conseil municipal d'accepter le projet présenté par le Conseil administratif.

### 4. Présentation du projet Cressy Plus, questions éventuelles et préavis de la Commission.

La Commission est saisie pour donner son préavis pour le crédit de construction du nouvel immeuble de Cressy-Plus aux normes Minergie.

Le bâtiment de trois étages sera situé dans l'angle du chemin Édouard Vallet en prolongement de l'école de Cressy. Il comprendra 28 appartements de 3 pièces, 2 appartements de 2 pièces et un appartement communautaire de 6 pièces.

Au rez-de-chaussée de l'immeuble sont prévues des surfaces réservées à des activités commerciales de proximité et associations et un garage en sous-sol.

L'immeuble a pour priorité de répondre aux besoins de couples sans enfants, à des étudiants ou jeunes adultes ou à des personnes âgées.

Les appartements disposent, à l'exception des 2 pièces, d'une loggia. Ils sont prévus pour répondre, le cas échéant, à la demande de logement de la part de personnes handicapées (largeur des portes, accès, sanitaires).

Des capteurs thermiques solaires permettent d'alimenter les logements en eau chaude (eau sanitaire). Au dernier étage, il est prévu un lieu de rencontre aménagé pour de petites collations en commun.

L'immeuble comprend un couloir central, avec un puits de lumière naturelle, permettant d'accéder aux différents appartements et de favoriser au maximum des échanges entre habitants. Les surfaces des appartements sont conformes aux recommandations pour les logements sociaux subventionnés.

Le prix des appartements se situerait aux alentours de CHF 1'300 / mois et la gestion en sera confiée à la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon.

### **Décision de la Commission**

La Commission, dans son ensemble, reconnaît la qualité du projet qui répond à la fois aux attentes en matière de logements sociaux et de gestion de l'énergie.

C'est à l'unanimité que la Commission recommande au Conseil municipal d'accepter le projet proposé.

### **Séance du 10 mars 2011**

Ordre du jour:

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Réfection du chemin des Marais et mise en séparatif des collecteurs.
3. Divers

### **Sujet traités:**

#### **Projet de délibération pour la mise en séparatif du chemin des Marais et travaux de réhabilitation.**

Les travaux sont prévus sur le chemin des Marais depuis le chemin de Murlaz jusqu'au chemin de la Petite Pralette.

Il s'agit de la mise en séparatif pour les premiers immeubles et de refaire le revêtement de surface du chemin, la mise sous terre des lignes électriques aériennes ainsi que l'éclairage public constitué de petits lampadaires à Leds. Durant les travaux, la colonne d'eau Haute Pression alimentant le réservoir du Signal de Bernex, sera remplacée (Eternit versus acier).

Les travaux seront effectués comme suit : remplacement de la conduite HP ne pouvant se faire qu'en hiver où la consommation d'eau est plus faible et qui sera réalisé en premier (plus profond), puis installation des collecteurs, alimentation en eau, en gaz et en électricité, les travaux d'assainissements en sous-sol qui forment la 2ème phase. Enfin l'aménagement en surface, soit le revêtement de la chaussée, l'écoulement des eaux de surface et l'éclairage public pour la 3ème phase.

Durée des travaux 8 à 10 mois, début des travaux cet hiver, selon disponibilité des SIG.

Le chantier sera organisé en plusieurs phases afin de permettre l'accès des riverains à leur domicile. Des parkings provisoires seront mis à disposition. La Commune aidera aussi les riverains dans leurs démarches pour les travaux de raccordement qu'ils devront entreprendre à titre privé.

Concernant l'aménagement de surface, la chaussée sera en incurvé avec une cunette centrale pour récupération des eaux de surface. Pour diminuer les nuisances sonores dues au roulement des véhicules, un revêtement spécial en enrobé absorbant est prévu. De petits murs de soutènement seront construits sur la bordure coté Jura pour préserver la végétation du talus. Les trottoirs actuels seront refaits. Il n'est pas prévu d'en ajouter.

La commission demande que des tubes de réserve pour de futurs câbles soient ajoutés en même temps que le câblage électrique avec installation de chambres de visites.

A l'unanimité, les 4 membres présents de la commission recommandent au Conseil municipal d'accepter.

La réhabilitation du chemin des Marais avait déjà fait l'objet d'un projet en 1991, en 1996 puis en 2006 qui avait été refusé pour des raisons de coûts. Le projet est présenté avec un coût moindre et s'inscrit dans une nécessité de réfection des routes et de l'obligation de la mise en séparatif des eaux usées pour toutes les habitations.

### **Recommandation de la Commission**

La Commission recommande au Conseil municipal à l'unanimité des 4 membres présents d'accepter le projet.

### **Séance du 29 mars**

Ordre du jour :

1. Passage sous la route de Chancy, en présence de M. Tettamanti (DGM), de Mme Surchat-Vial (DGAT) et M. Mulhauser (DGNP).

La séance est ouverte à tous les membres du Conseil municipal.

En modification de l'ordre du jour, la Commission se réunira en fin de présentation pour préparer la recommandation qu'elle présentera au Conseil municipal.

### **Présentation du boulevard urbain**

Le but de cette présentation est d'informer les membres du Conseil Municipal en vue du préavis de la Commune sur le projet pour la demande de l'autorisation de construire, préavis devant être donné après le Conseil municipal du 5 avril, principalement sur le passage souterrain entre la sortie de l'autoroute et le Croisée de Confignon.

M. Tettamanti présente le boulevard urbain qui commence à la Croisée de Confignon et qui se termine au rond-point de la route de Laconnex, après Vailly. Le projet du TCOB sur Bernex a été remanié à la demande de cette Commune pour favoriser le développement de Bernex Nord, soit en plaçant le tram au centre de la chaussée.

Le dossier est en cours d'étude au Canton, la décision finale appartient à l'Office Fédéral des Transports qui délivrera l'autorisation de construire. Actuellement, le Canton est en phase de production des plans pour ladite autorisation. Le but est de pouvoir commencer les travaux au printemps 2013.

La DGM a étudié 5 variantes pour le débouché de l'autoroute sur la route de Chancy, soit :

- Un giratoire avec passage piéton souterrain.
- Un giratoire avec passage piéton en surface.
- Un carrefour avec feux, passage souterrain + passage piéton à feux au ch. des Molliets, passage vélo sous la bretelle de l'autoroute direction Bernex
- La même, sans passage souterrain piéton, avec passage sous la bretelle.
- Carrefour sans aucun passage souterrain.

Le giratoire a été rapidement exclu, car le passage du tram au centre provoque une situation de blocage compte tenu du trafic estimé.

Selon la DGM, le passage souterrain n'est plus nécessaire, car il permettait l'accès à l'arrêt du tram depuis le P+R, mais suite au déplacement de ces derniers, il ne se trouve plus sur le trajet des usagers.

Mme Surchat-Vial présente le concept ornemental du boulevard urbain et les plantations prévues. Elle explique que le principe de la césure verte (baptisé parc urbain) des Evaux à l'Aire est intégré dans le plan directeur cantonal et qu'un budget a été alloué pour sa réalisation. Elle estime que le passage souterrain n'est pas nécessaire, que le feu piéton prévu, bien que franchissable en 3 étapes (un feu rouge pour une chaussée, la traversée des voies puis la dernière chaussée avec une chicane pour piéton) est suffisant. D'autre part, le passage souterrain reste une tranchée qui débouche au pied d'une butte coté Jura.

Enfin, le fossé généré par le passage souterrain nuit à l'uniformité paysagère du boulevard.

En réponse à une question en lien avec le passage de la faune qui était un argument fortement souligné lors de la présentation du premier projet, M. Mulhauser reconnaît qu'il est important de le préserver à cet endroit. Un passage souterrain est indéniablement nécessaire pour la faune, particulièrement pour le gros gibier, mais il ne justifie pas un tel investissement à lui seul. En remplacement, le projet prévoit de petits tunnels, comme il se fait couramment pour d'autres ouvrages.

La discussion s'engage avec les participants. Si le concept du boulevard urbain avec le passage du tram au milieu de la chaussée est admis, la suppression du passage souterrain soulève de vives protestations. Les élus considèrent qu'il constitue un élément important pour la mobilité douce entre le village et Cressy, qu'il permet un trajet sécurisé pour les piétons et les enfants devant se rendre à l'école du village. L'assistance craint que, bien qu'inscrit dans le plan directeur cantonal, ce principe de parc urbain ne perde de son attractivité si le cheminement est coupé par la route.

De façon globale, il apparaît à l'assistance que la DGM privilégie l'aspect esthétique du boulevard urbain à la sécurité, surtout lorsqu'il s'agit d'écoliers. Pour sa part, l'assistance relève que Confignon fait de très gros efforts en faveur de la mobilité douce et qu'il serait inconcevable que la Commune ne défende pas cet ouvrage dont le principe est mentionné dans le plan directeur communal approuvé par le Grand Conseil en 2006. Le déplacement du passage souterrain vers la Croisée de Confignon, pour se rapprocher du trajet naturel, n'est pas possible du fait de la présence du tunnel de l'autoroute. Faire un passage surélevé au-dessus de la route a rapidement été abandonné, car trop haut et ne s'intégrant pas dans le paysage.

Les problèmes de trafic qu'engendre le débouché d'une autoroute dans un secteur devenant fortement urbanisé inquiètent l'assemblée. M. Zurcher répond que les prévisions confirment un accroissement du trafic dans un premier temps, jusqu'à la réalisation du barreau Nord prévu dans le plan du PACA, voie qui détourne une grande partie du transit de la route de Satigny directement sur la bretelle de l'autoroute.

Lorsqu'il est demandé quels sont les désavantages de la solution du passage souterrain tel qu'il était prévu initialement, hormis le coût, Mme Surchat-Vial répond que c'est une rupture dans l'alignement des arbres bordant le boulevard. En parlant de coûts, M. Zurcher précise que le passage souterrain revient à CHF 5 M sur un budget total de CHF 70 à 75 M.

### **Débriefing hors présence des orateurs.**

L'ensemble des participants reconnaissent la valeur du projet présenté et l'esprit d'ouverture des autorités. Néanmoins, ils estiment que le passage souterrain est nécessaire pour favoriser les relations entre le village et Cressy, pour donner un sens au principe de la pénétrante verte et assurer une voie sécurisée pour la mobilité douce, particulièrement pour le cheminement des écoliers de Cressy qui devront aller à l'école du village.

Le magistrat en charge estime que ce passage ne sera pas utilisé et, de ce fait, l'investissement n'est pas justifié. Il s'appuie sur la configuration actuelle du passage sous le P+R. En consultant les plans présentés et les différentes vues, le nouveau passage sera plus large et bien plus dégagé des deux cotés, ce qui, selon l'avis des participants, le rend bien plus attractif. Il s'agira de bien soigner les aménagements de part et d'autre pour ne pas retomber dans les mêmes erreurs.

### Recommandation de la Commission

Après le départ des élus qui ne siègent pas à la CACE, le débat reprend au sein de la commission. Comme tous les membres de la commission sont favorables au maintien du passage souterrain, la présidente met au vote la recommandation de la CACE au Conseil municipal de demander le maintien du passage souterrain dans le projet du boulevard urbain qui lui est soumis pour préavis.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### Commentaires

Les PV des séances du 8, du 10 et du 29 mars 2011 ont été approuvés par voie électronique.

Pour la Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements

**Sylvie JAY**, Présidente

## Commission sociale, sports, santé et intégration (CSSSI) – 1.06 au 31.12

Olivier Peyrot	Président
Marcello Tedeschi	Vice-président
Vincent Brunner	Membre (démissionnaire au 26.06.11)
Antoinette Hofer	Membre
Jean-Claude Kormann	Membre
Amanda Muro-Vocat	Membre investie au 27.09.2011)
Elisabeth Gabus-Thorens	Conseillère administrative déléguée
Elena Giaro	Responsable des activités sociales

### Dates des séances

30.08.2011

04.10.2011

29.11.2011

### Sujets traités / Décisions prises

Les principaux axes de travail de la Commission sont :

- Le suivi des actions sociales de la Commune
- La validation des organisations bénéficiant de subventions communales pour des projets en Suisse et à l'étranger
- La mise en place de structures organisationnelles pour les familles d'accueil, les aînés et les parents d'enfants en bas âge
- Les dossiers de Naturalisations

### 1. Objectifs et programme de législature

- *Intégration Cap Emploi* : l'objectif est de trouver à des jeunes des stages professionnels et un suivi par des assistants sociaux afin qu'ils reprennent pied dans la vie pratique.
- *Intervention précoce* : c'est un projet pilote qui a vu le jour il y a deux ans entre la Commune de Confignon et la Commune de Bernex, l'idée est d'intervenir sur les tous jeunes pour les contrer et les sensibiliser à la consommation d'alcool
- *Activités périscolaires et loisirs d'été* : l'objectif ici proposé est de mettre un accompagnement pour certains enfants après l'école.
- *Plan canicule* : une liste des personnes de plus de 75 ans sur la commune de Confignon a été établie, ces personnes ont alors été classifiées par degré de risque en fonction de leur capacité de mobilité ou d'accompagnement par des membres de leur famille
- *Mise en place d'un réseau de proximité* : Il concerne les personnes âgées qui en cas de besoin ne savent souvent pas vers qui se tourner, comme par exemple lors de besoins d'aide pour les démarches administratives, les courses ou encore les soins.
- *Cressy +* : il s'agit ici de la construction d'un immeuble pour personnes âgées.
- *Subventions en Suisse et à l'étranger* : trois séances de subventions seront abordées lors des séances de Conseil municipal de mars, avril et décembre.
- *CAFE* : ce lieu d'accueil des familles avec enfants est un lieu d'aide à la parentalité, l'objectif est que ces parents avec enfants aient un endroit où ils puissent échanger au sujet des problèmes rencontrés et trouver l'éventuelle aide nécessaire.

- *Logement* : Une idée qui consisterait, dans la mesure du possible, à proposer des terrains constructibles, soit sous forme de vente soit sous forme de DDP.

## 2. Mode de fonctionnement pour le traitement des subventions pour la Suisse et l'étranger.

Trois séances, en mars, septembre et décembre, dans l'année sont partiellement dédiées à l'étude de dossiers de demandes de subventions.

Le budget 2011 est de CHF 35'000.— pour les subventions pour les projets suisses et de CHF 68'579.— pour les subventions à l'étranger.

## 3. Institutions pour la jeunesse

### *FASE*

La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle a pour mission d'encadrer les jeunes en leur proposant différentes activités sportives, centres de loisirs et de rencontres.

### *BUPP*

Le BUPP (Bus prévention Parcs), Sports pour tous (intercommunal), équipe Confignon, et OSEO Cap Emploi font parties de cette rubrique.

### *PETITE ENFANCE*

La Commune propose 67 places pour accueillir les enfants, dont 10 places louées à d'autres Communes

### *GIAP*

Le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire s'occupe de l'encadrement des enfants à l'école primaire pendant la pose de midi et à 16 heures.

## 4. Visite de Noël aux aînés

Des lettres d'information ont été envoyées à chaque aîné pour annoncer la venue des Conseillers municipaux sur la plage horaire de 17h00 à 21h00.

## 5. Antenne socioprofessionnelle CAP Emploi-OSEO

La Commune participe avec différentes Communes de la Champagne (Bernex, Chancy, Cartigny, Aire-la-ville) au projet OSEO qui propose un ensemble de dispositifs destinés à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi. La Commune propose 3 places de formation pour une durée de 3 semaines à 3 mois, pour un salaire de CHF 150.--/semaine.

Le financement de cette antenne se fera au prorata du nombre d'habitants. Il est prévu un budget de CHF 166'000.-- sur 2 ans selon la clé de répartition suivante :

Commune de Confignon CHF 40'608.--

Fonds privés CHF 68'500.--

## 6. Présentation d'une expérience au parascolaire de Mies

Madame Antoinette HOFER nous explique, qu'à son avis, le parascolaire pratiqué sur Confignon n'est pas satisfaisant et qu'il ne remplit pas la tâche d'animation envers les enfants. Elle nous présente l'expérience conduite à Mies où un éducateur propose aux enfants un programme sportif et pédagogique pendant la pause de midi. Le but est de créer au travers du sport une relation entre les enfants où le partage et le respect sont les mots clés.

## 7. Dossier Naturalisation

### *Procédure de traitement des dossiers de naturalisation*

Les dossiers sont de la compétence du Conseil Municipal mais peuvent être délégués au Conseil administratif, ce qui n'est actuellement pas le cas.

La procédure veut que le président reçoive les dossiers, préalablement avalisés par l'Etat qui en aura contrôlé une multitude de points selon des critères factuels, et les présente lors de la Commission CSSSI.

Après analyse, la Commission CSSSI aura pour mission de donner son préavis au Conseil municipal qui statuera alors sur le dossier lors de séances tenues à huit clos.

Après discussion, la Commission CSSI décide que les demandes de naturalisation seront étudiées sur dossier. Ce n'est qu'en cas de doute qu'une éventuelle visite du demandeur pourrait avoir lieu, puis les membres de la commission CSSI voteront le préavis. Une voix consultative sera donnée à la Conseillère administrative.

Les critères sur lesquels doivent s'appuyer la Commission CSSSI et le Conseil municipal reposent sur une appréciation de la capacité d'intégration du demandeur.

Ceci précisé, la Commission CSSSI aborde les deux dossiers de naturalisation qui lui ont été soumis.

Pour la Commission sociale, sports, santé et intégration (CSSSI)

**Marcello Tedeschi**, Vice-président

## Commission de la culture et de la communication (CC) – 1.06 au 31.12

Denis Soulier	Président
Amanda Muro-Vocat	Vice-présidente
Eric Baier	Membre
Catherine Graf	Membre
Marlène Charpentier	Membre
Samuel Dunant	Membre
Elisabeth Gabus-Thorens	Conseillère administrative déléguée
Geneviève Pagani	Responsable communication, culture et relations publiques

### Dates des séances

La Commission s'est réunie trois fois au cours du second trimestre 2011.

### Sujets traités

**CONF'INFOS** : l'évolution de la commission de la culture en commission de la culture et de la communication, ainsi que la suppression du comité de rédaction du Conf'Infos, ont apporté à la Commission de nouveaux dossiers. En particulier, la Commission devra dorénavant s'occuper du journal d'informations, et, pour commencer, de son évolution.

Il a été décidé la transformation du Conf'Infos en un journal d'information préparé par des rédacteurs professionnels. La Commission fixera les thèmes, le Conseil administratif donnera la ligne éditoriale. La Commission choisit la formule de 16 pages, dont 8 en couleurs. Le nom du journal deviendra Conf'lien. Il est décidé d'attendre une année avant de choisir l'option d'ajouter des encarts publicitaires. Le rythme de parution restera le même.

**SUBVENTIONS CULTURELLES** : la Commission a accepté les propositions faites de subventions des associations culturelles, avec toutefois une demande d'effort supplémentaire pour l'association Mémoire de Confignon.

**FETE NATIONALE** : le 1<sup>er</sup> août 2011 avait été voulu plus moderne, avec un événement musical et moins de discours. Il est décidé que la Commission tiendra compte des remarques faites pour la préparation de la fête 2012, soit : l'hymne national chanté entièrement, le pacte lu.

**MUSEE DES MACHINES AGRICOLES** : M. Jean-Jacques Foëx, ancien Conseiller municipal, possède un grand nombre de machines agricoles, dont certaines de grande valeur. Il les collectionne depuis plusieurs années. Monsieur Foëx est venu présenter un dossier à la Commission pour la réalisation d'un musée de la machine agricole. Des débats ont eu lieu autour des questions d'emplacement, de pérennité et d'organisation d'un tel projet. La Commission approuve ce projet. Le Conseil administratif devra revoir Monsieur Foëx pour essayer de trouver des solutions.

**THEÂTRE** : la soirée théâtrale organisée chaque année par l'Association des intérêts de Confignon perd du public. La troupe invitée annuellement, La Tulipe Noire, n'a pas fait un très bon choix de pièce l'année précédente. La Commission va se pencher sur la question d'une soirée spectacle, proposer des choix.

**ARTISTES SUISSES** : les expositions organisées par la Mairie dans son annexe (ancien pressoir) devraient pouvoir s'ouvrir à des artistes extérieurs à la commune, entre autre du fait que les artistes confignonnois ne sont pas si nombreux. Proposition est faite d'organiser une exposition, voire exposition-spectacle autour des éditeurs-créateurs de La Chaux-de-Fonds Plonk & Replonk. La Commission accepte cette proposition.

**PRIX LITTERAIRE** : organisé avec la Commune de Bernex, ce troisième Prix de l'Aire sera attribué le 16 avril prochain. Le thème en est "et dans 20 ans...". En sont membres pour Confignon : Elisabeth Gabus-Thorens, Eric Baier, Denis Soulier.

**2012, ROUSSEAU POUR TOUS** : le projet est devenu réalité au cours du second semestre 2011, puisque le film a été tourné (août-septembre) et que le montage a commencé. Les recherches de financements ont continué et, à la fin 2011, le budget était bouclé. Les recherches de financement seront toutefois poursuivies, puisque le montage du film peut se faire dans des conditions plus ou moins bonnes et que toute somme apportée au dossier sera la bienvenue.

Parallèlement, le dossier manifestation avance bien. Un comité a été formé dont sont membres pour la commission Catherine Graf et Denis Soulier. Différentes animations sont en préparation. La fête se déroulera le 16 juin et devrait durer de 16 heures à minuit environ. Le prologue théâtral est aussi en cours de préparation.

**BIBLIOTHEQUE COMMUNALE** : le projet lancé au cours de la précédente législature est présenté. Une bibliothèque basée en partie sur le bénévolat pourrait voir le jour dans la commune, ceci dans l'idée de la préparation, avec les communes voisines, d'un grand centre culturel. Il est décidé qu'Amanda Muro-Vocat et Denis Soulier iront visiter la bibliothèque communale d'Avully.

Pour la Commission culture et communication (CCC)

**Denis Soulier**, Président

## Commission des constructions, équipements et espaces publics (CCEE) – 1.06 au 31.12

Jean-Claude Kormann	Président
Jean Carlo Taboada	Vice-président du 06.06 au 27.09.2011
Samuel Dunant	Vice-président dès le 27.09.2011
Catherine Graf	Membre
Olivier Bertholet	Membre
Daniel Blondin	Membre
Maurice Mazzola	Membre
sylvie Jay	Conseillère administrative déléguée
André Marostica	Responsable du service technique

### Dates des séances

La CCEE s'est réunie quatre fois depuis le mois de juin 2011 jusqu'en décembre 2011.

06.09.2011, 11.10.2011 et 21.11.2011 (deux séances)

La commission des Constructions, des Equipements et des Espaces publics (ci-après CCEE) a été fondée à l'occasion de cette nouvelle législature au moyen de la scission de l'ancienne commission CACE.

Monsieur Jean Carlo Taboada, premièrement nommé, a été remplacé au sein de la CCEE par Monsieur Samuel Dunant depuis la séance du 11 octobre 2011. Il est à noter que Monsieur Olivier Bertholet n'a assisté à aucune séance de la CCEE en 2011.

A l'occasion de ces séances, la Commission Constructions, des Equipements et des Espaces publics (CCEE) s'est occupée plus particulièrement des sujets suivants :

- Etude du mandat des Commissions et en particulier du mandat de la CCEE.
- Dossier d'étude de crédit pour la rénovation des bâtiments de la Petite Enfance EVE et de la salle communale.
- Examen du budget 2012, partie concernant la CCEE.
- Présentation du Projet de la nouvelle caserne des pompiers commune à Bernex et Confignon (séance conjointe à la Commission BEP de Bernex).

Ainsi que d'autres dossiers et chantiers en cours tels que, TCOB, Ecole de Confignon (village), aménagement de la place du village, Chemin des Marais.

Deux documents, en plus des PV de séances, ont été produits : il s'agit des :

- Préavis de la CCEE pour le budget 2012,
- Rapport de la CCEE concernant le budget de rénovation des bâtiments EVE.

Pour la Commission culture et communication (CCC)

**Jean-Claude Kormann**, Président

## **Commission des finances et gestion – développement économique (CFGDE) – 1.06 au 31.12**

Gian Heim	Président
Eric Baier	Vice-président
Antoinette Hofer	Membre
Roger Jaccard	Membre
Massimo Mautone	Membre
Marcello Tedeschi	Membre
Dinh Manh Uong	Conseiller administratif délégué
Eric Kunz	Secrétaire général

### **Dates des séances**

20.09.2011, 19.10.2011, 01.11.2011, 13.12.2011

### **Sujet : Modifications des statuts du groupement intercommunal de voirie (CIV)**

Après révision (y compris un avis de droit), des modifications de statuts ont été acceptées par le groupement du CIV et ensuite approuvées par les Conseils municipaux des communes de Bernex et d'Onex. Le 21.06.2011, le Conseil municipal de Confignon a envoyé ce projet à la commission CFGDE.

### **Décision prises**

Le 20.09.2011, la CFGDE a traité un rapport minoritaire (l'entrée en vigueur de la nouvelle clé de répartition financière seulement après l'inauguration de la nouvelle caserne des pompiers) ainsi qu'une proposition individuelle (l'acceptation des modifications des statuts). La Commission a accepté par le vote de 5 oui contre 0 non et 1 abstention le projet de délibération pour les modifications des statuts du groupement intercommunal de voirie (CIV), mais à condition que la Commune de Bernex prenne en charge les effets financiers que ces modifications statutaires pourraient avoir pour la Commune de Confignon. Ceci pendant la période de l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions jusqu'à la date d'ouverture du chantier du projet de la nouvelle caserne de pompiers.

### **Sujet : Cahier des charges CFGDE**

Suite à la nouvelle conception de la CFGDE, une séance de formation a été organisée le 19.10.2011. En outre, dans cette séance, la CFGDE a été informée sur la résolution, votée par le Conseil municipal au sujet de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite enfance et la subvention de la Commune de CHF 850'000.-- plus indexation, ainsi que le cahier des charges CFGDE de la législature 2011-2015.

### **Décision prise**

Ce cahier des charges a été accepté à l'unanimité par la CFGDE.

### **Sujet : Budget des investissements et de fonctionnement 2012**

Lors de deux séances du 19.10.2011 et du 01.11.2011, la CFGDE a examiné le projet des investissements et de fonctionnement 2012.

*Plan des investissements 2012 à 2015*

Le plan d'investissement 2012 à 2015 se présente comme suit :

	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Investissements	6'669'000	4'750'000	3'750'000	4'450'000	1'000'000	20'619'000
Autofinancement	2'815'597	3'070'496	3'055'549	2'897'114	3'135'901	
Endettement	26'350'000	27'750'000	27'750'000	29'350'000	27'250'000	

Ce plan fera l'objet de modifications chaque année en fonction des besoins nouveaux et fait abstraction de tout investissement aux Cherpines, hormis les frais d'étude. Les années 2013 à 2015 seront particulièrement cruciales, car dans cette période, l'endettement dépassera CHF 6'300.-- par habitant, qui est à terme nettement trop haut.

**Décisions prises***Budget d'investissement 2012*

Les investissements en 2012 n'ont pas fait l'objet de discussions et semblent être incontournables.

Suite à une réévaluation des frais d'étude pour le plan localisé de quartier (PLQ) aux Cherpines, après les séances budget de la CFGDE du 19.10/01.11.2011, le budget d'investissements ainsi que l'endettement en 2012 sera de CHF 500'000.-- plus élevé que mentionné dans le tableau ci-dessus.

*Budget de fonctionnement 2012*

Le budget de fonctionnement 2012, qui nous a été soumis, totalisait CHF 12'924'328.-- aux charges et CHF 12'934'328.-- aux recettes, laissant un boni de CHF 10'000.--. Cela représente une augmentation des charges de CHF 672'540.-- (+5.49%) et des recettes également de CHF 672'540.-- (5.44%) par rapport au budget 2011.

A part la CCEE, qui a refusé à l'unanimité son budget alloué de CHF 970'000.-- en l'absence des chiffres concrets et le manque des moyens financiers pour la rénovation des routes communales, les autres Commissions sont satisfaites (Voir rapport de commission du 02.11.2011).

Chaque poste de charges et de recettes a ainsi été examiné et les membres de la commission ont pu obtenir tous les renseignements qu'ils désiraient. Certains postes ont fait l'objet de corrections soit à la demande du Conseil administratif soit aux demandes des Commissions.

**Décisions prises**

Le 19.10.2011, après examen approfondi du projet de budget d'investissement 2012, la Commission, à l'unanimité des membres présents, a préavisé favorablement les investissements pour 2012.

Dans la séance du 01.11.2011, la CFGDE, à l'unanimité des membres présents, a accepté le budget de fonctionnement 2012, en présentant, après rectification aux charges, un montant total de CHF 12'947'555.-- et aux recettes un montant total de CHF 12'957'555.--, laissant un boni de CHF 10'000.--.

Dans la séance du 01.11.2011, la CFGDE a recommandé, à l'unanimité des membres présents, le maintien du centime additionnel à 47.

Dans la séance du 01.11.2011, la CFGDE a recommandé, à l'unanimité des membres présents, le maintien de la taxe communale professionnelle à CHF 30.--.

**Sujet : Réévaluation des indemnités des membres du Conseil municipal**

Durant la dernière législature, il a été constaté que le système d'indemnisation des membres du Conseil municipal a créé parfois des injustices. De ce fait l'indemnisation du Conseil municipal devait être en

partie réévaluée, en comparant les systèmes d'indemnisation des Communes avoisinantes. La Commission a élaboré le système suivant :

- De fixer l'indemnité forfaitaire à chaque Conseiller et Conseillère municipal-e de CHF 100.-- par séance
- D'allouer un montant annuel de CHF 200.-- à chaque Conseiller et Conseillère municipal-e pour les frais administratifs
- De verser une indemnité de CHF 40.-- par heure de séance dans les commissions mais maximum CHF 80.--
- De verser une indemnité de CHF 100.-- par procès-verbal établi à un ou plusieurs Conseillers et Conseillères municipaux-les que chaque Commission aura désigné
- De verser une indemnité de CHF 500.-- par année aux Présidents-e-s de commission
- De verser au – à la Président-e du Conseil municipal une indemnité annuelle de CHF 500.--
- De verser au – à la Secrétaire du Conseil municipal une indemnité annuelle de CHF 200.--

### Décision prise

Dans la séance du 01.11.2011, la CFGDE a recommandé, à l'unanimité des membres présents, ce nouveau système d'indemnisation, mentionné ci-dessus, avec l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### Sujet : Crédit d'étude phase II Cherpines/plaine de l'Aire de CHF 500'000.--

Suite aux expériences faites à la construction du quartier de Cressy, Confignon veut être proactif et maîtriser la planification des futures constructions sur son territoire. C'est la raison pour laquelle une Commission ad hoc des représentants de Confignon et de Plan-les-Ouates travaille depuis quelques années à la faisabilité et à la planification d'aménagement des Cherpines.

Un nouveau plan localisé de quartier (PLQ) servira d'outil de pilotage qui tiendra compte des éléments indispensables, selon la Commission ad hoc des Cherpines. En évitant qu'une planification soit initiée par des privés, il est important que le Conseil administratif puisse commencer ce PLQ au début 2012.

Avec 4 voix pour et 1 voix contre, la Commission d'aménagement et de développement a accepté ce crédit d'étude dans sa séance du 18.10.2011.

### Décision prise

Dans la séance du 01.11.2011, la CFGDE a préavisé favorablement (3 voix pour et 2 voix contre) cette demande d'un crédit d'étude de CHF 500'000.-- (Paiement du solde d'un montant de CHF 25'00.--, lié à la phase I et CHF 475'000.-- pour le lancement du PLQ (phase II), en ayant des informations régulières de la part du Conseil administratif concernant l'état financier de la planification du quartier des Cherpines.

### Sujet : crédit d'investissement pour la réhabilitation partielle du centre communal et travaux de mise en conformité dans les locaux de la petite enfance de CHF 385'000.--

Suite à un contrôle du service cantonal de l'hygiène, une remise à jour de certains éléments, afin de répondre aux nouvelles normes en vigueur, a été demandée. En outre, le Conseil administratif a intégré des modifications organisationnelles du fonctionnement de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite-enfance dans ce projet.

La CCEE a demandé de séparer ce crédit d'investissement en deux tranches, selon le type de travaux, à savoir des investissements pour un montant de CHF 312'000 et des frais d'entretien pour un montant de CHF 73'000.--. Finalement, elle propose que le montant des investissements soit réduit à CHF 270'000.--, en supprimant deux postes jugés ne pas être prioritaires. Le montant d'entretien de CHF 73'000.-- serait chargé aux comptes de fonctionnement.

**Décision prise**

Dans la séance du 13.12.2011, la CFGDE a discuté ce crédit d'investissement. Elle s'est basée sur l'excellent rapport de la CDEE et a approuvé, par 4 oui contre 2 non, le montant d'investissement de CHF 270'000.-- et le montant d'entretien de CHF 73'000.--. Cependant, la majorité des membres de la CFGDE est d'avis que le montant d'entretien ne devrait pas augmenter les charges aux comptes de fonctionnement. De ce fait, elle accepte par 3 oui contre 3 non (voix prépondérante du président) un crédit d'investissement de CHF 270'000 à amortir sur 20 annuités et un crédit d'investissement de CHF 73'000.--, à amortir sur 10 annuités, en refacturant à la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite-enfance, CHF 5'625.-- par année.

Pour la Commission des finances et gestion – développement économique (CFGDE)

**Gian Heim**, Président

## Commission aménagement et durabilité (CAD) – 1.06 au 31.12

Arielle Denoréaz	Présidente
Samuel Dunant	Vice-président du 06.06.2011 au 27.09.2011
Juan-Carlos Taboada	Vice-président dès le 27.09.2011)
Eric Baier	Membre
Gian Heim	Membre
Didier Queloz	Membre
Amanda Muro-Vocat	Membre, investie le 27.09.2011
Dinh Manh Uong	Conseiller administratif délégué
Mario Rodriguez	Secrétaire général adjoint
Suzanne Oguey	Déléguée Agenda 21

### Séances

La Commission s'est réunie 6 fois. Deux séances supplémentaires ont été fixées. La première pour un complément d'information à la Commission et la deuxième pour une séance toutes Commissions réunies.

- 13 septembre 2011
- 20 septembre 2011 (supplémentaire)
- 18 octobre 2011
- 16 novembre 2011 (supplémentaire TC)
- 22 novembre 2011
- 29 novembre 2011

M. Samuel Dunant, pour des questions de conflits d'intérêts a renoncé dès la première séance à sa participation, donc à son statut de vice-président. M. Juan-Carlos Taboada a pris sa succession.

Mme Marlène Charpentier pour des raisons privées s'est fait remplacer pendant toutes les séances par M. Eric Baier.

M. Vincent Brunner ayant donné sa démission, Mme Amanda Muro-Vocat a repris sa fonction. Pour des raisons personnelles, elle n'a assisté à aucune séance.

### Sujets traités

Pour permettre une mise à niveau de toutes et tous les participants, puisque la moitié de la commission était nouvelle, deux séances ont été réservées à l'information. Monsieur Mario Rodriguez a présenté les sujets qui devraient être abordés lors de cette législature, ainsi que les échéances. Mme Suzanne Oguey a rappelé les engagements communaux en termes de développement durable. Les éléments transmis par les représentants de l'administration communale ont été très détaillés et clairs, ce qui a permis à la Commission de se plonger très rapidement sur le premier sujet complexe : l'analyse du plan directeur cantonal PDCn 2030, la Commission étant chargée de préparer deux projets de résolution à faire approuver par le Conseil municipal début décembre

## 13 septembre 2011

### *Cahier des charges*

Lors de la première séance, le projet de cahier des charges préparé par le Conseil administratif a été présenté et discuté en séance.

### *Projets*

Mario Rodriguez présente les divers sujets sur lesquels la Commission devra se pencher ou qui sont en cours.

- PAC Bernex-Est
- Renaturation de l'Aire
- Cherpines
- Plan directeur cantonal PDCn 2030

### **Décisions prises**

Le cahier des charges est approuvé sous réserve de clarifier les deux thèmes principaux de la Commission Aménagement – Durabilité selon la proposition de Eric Baier.

Pour compléter la mise à niveau des connaissances, Arielle Denoréaz fixe une séance supplémentaire la semaine suivante pour permettre à Suzanne Oguey de présenter les enjeux du développement durable à Confignon.

## 20 septembre 2011 (séance supplémentaire)

### *Plan directeur cantonal*

Tous les documents nécessaires à la compréhension du projet sont transmis aux membres de la commission.

### *Développement durable:*

Suzanne Oguey fait un bref historique du Développement Durable à Confignon, rappelle les engagements de la Commune, et précise le but du Conseil administratif : obtenir le Label Gold Cité de l'énergie en 2014.

### *Groupe de travail Cherpines-Charrotons :*

Un groupe de travail a été créé par le Conseil administratif, afin de pouvoir réunir les diverses compétences et partager analyses et avis pour lui permettre d'aborder ce grand projet clé de la Commune. La présidente est chargée d'informer la Commission. Aussi, lors de cette première communication, Arielle Denoréaz précise que le projet a un peu de retard ce qui permettra de traiter le PDCn 2030 en priorité.

### **Décisions prises**

La séance était purement informative

## 18 octobre 2011

Le procès-verbal de la séance pris par Jean Carlo Taboada n'a toujours pas été transmis.

### *Plan directeur cantonal*

La Commission prend connaissance des diverses prises de position, exprimées en juillet, lors de la mise à l'enquête publique du PDCn 2030. Dinh Manh Uong informe que M. Bernard Leutenegger, directeur de la planification directrice cantonale a proposé de présenter le PDCn et de répondre aux questions du CU. Les diverses options du PDCn sont rappelées aux commissaires. La Commission est informée

qu'une motion a été déposée au Grand Conseil pour la création d'une route par le pont de la Praleta afin de renforcer le lien nord-sud de la commune.

### *Budget 2012*

La part de budget concernant la CAD est analysée, il s'agit des comptes 72 (traitement des déchets), 78 (autres tâches pour l'environnement) et 79 (aménagement du territoire). Jean Carlo Taboada regrette que les nouveaux conseillers ne soient pas mieux préparés à la compréhension du budget.

### *Crédit d'étude pour le PLQ Cherpines :*

Le Conseil administratif dépose cette demande de crédit afin qu'il puisse, avec la Commune de Plan-les-Ouates, mettre en place un PLQ commun. Ceci permettra de pouvoir assurer une meilleure répartition des droits à bâtir. Ce montant semble très conséquent, et l'exposé des motifs ne convainc pas Eric Baier. Dinh Manh Uong ne peut pas donner plus de précisions, car il s'agit d'une réserve pour l'attribution de mandats qui ne sont pas encore définis. La volonté politique d'un seul PLQ est l'argument retenu.

### **Décisions prises**

La Commission décide de préparer 5 à 6 questions à l'attention de M. Leutenegger.

Dans son rapport, la Commission préavis à l'unanimité l'acceptation de sa part de budget en 2012.

Dans son rapport, la Commission recommande l'approbation du crédit d'étude à 4 voix pour et une voix contre.

### **16 novembre 2011 (séance toutes commissions réunies)**

#### *Plan directeur cantonal :*

Le CU prend connaissance du projet de « Concept » de l'aménagement du territoire ainsi que du « Schéma directeur » présenté par M. Bernard Leutenegger, directeur de la planification directrice cantonale. Des questions sont posées sur les différentes thématiques discutées. Le procès-verbal détaillé a été pris par Mme Céline Fournier.

### **Décisions prises**

La séance était purement informative

### **22 novembre 2011**

Le procès-verbal de la séance pris par Jean Carlo Taboada n'a toujours pas été transmis.

#### *Plan directeur cantonal :*

Pour élargir la vision que l'on peut avoir de l'aménagement du territoire, Arielle Denoréaz propose de visionner l'étude GVAcube établie par le laboratoire de la production de l'architecture (lapa) de l'EPFL à la demande de la Chambre de commerce d'industries et des services de Genève (CCIG) (que tous les commissaires ont reçue par courrier). Mario Rodriguez analyse les diverses incohérences entre plan directeur communal et PDCn. Arielle Denoréaz met en exergue les diverses prises de position sur les principaux principes et options définies par le PDCn. Les divers arguments sont développés en commun. Les réflexions relatives à la liaison nord-sud sont laissées de côté, afin de répondre strictement au PDCn.

### **Décisions prises**

Mario Rodriguez est chargé de rédiger la résolution relative au projet de « Schéma directeur » et Arielle Denoréaz celle concernant le projet de « Concept » de l'aménagement du territoire cantonal. A l'unanimité la CAD préavis négativement aux 2 projets.

Les projets seront soumis aux divers groupes politiques et chaque commissaire est chargé de rapporter à la séance du 29 novembre les prises de positions des groupes, afin d'ajuster les textes de manière à obtenir le plus large consensus.

### **29 novembre 2011**

Le procès-verbal de la séance pris par Jean Carlo Taboada n'a toujours pas été transmis.

#### *Plan directeur cantonal :*

MM. Mathenet et Barcellini, représentants de l'Association de Sauvegarde de Confignon, ont sollicité une audition. Ils sont reçus et viennent présenter leur argumentaire contre le PDCn.

Les commissaires donnent le retour des discussions des groupes. Et les textes de résolution sont affinés.

### **Décisions prises**

La CAD exprime le souhait que les 2 résolutions soient acceptées à l'unanimité en séance du Conseil municipal.

Pour la Commission aménagement et durabilité (CAD)

**Arielle Denoréaz**, Présidente

## Commission de la mobilité, des transports et de la sécurité (CMTS) – 1.06 au 31.12

Olivier Bertholet	Président
Eric Baier	Vice-président
Arielle Denoréaz	Membre
Roger Jaccard	Membre
Olivier Peyrot	Membre
Denis Soulier	Membre
Silvie Jay	Conseillère administrative délégué

### Séance: 30.08.2011

#### *Cahier des charges de la commission*

Eric Baier a préparé une note sur le cahier des charges, pour faciliter la discussion et surtout rappeler ce qui s'est fait dans le cadre de Facteur 21. Cette note de 4 pages est distribuée.

Olivier Peyrot est favorable à un cahier des charges réduit, le plus compact et générique possible. Il voit surtout le rôle de la Commission comme donnant des impulsions politiques et soumettant des projets au Conseil municipal.

Une discussion point par point est ouverte sur le projet d'Eric Baier. Il lui est demandé de revoir son texte en séparant bien les deux domaines de la Sécurité d'une part, et d'autre part de la Mobilité Transport.

Finalement, un certain consensus se détache et un texte définitif est adopté.

#### *Information sur la lettre de Madame et Monsieur Jean Vibert – 32A ch Sur-Beauvent*

Sylvie Jay signale qu'un projet de réponse est prévu par le Conseil administratif, concernant la circulation et le rôle de la Commission en la matière. Il est convenu que cette dernière sera informée par le Conseil administratif des différentes plaintes de la population. Toutefois, la Commission remarque que cette lettre met le doigt sur un véritable problème lancinant de mobilité, surtout si les projets mégalomaniques autour du Signal de Bemex sont maintenus. La mobilité entre la plaine de l'Aire et la rte de Chancy est l'un des points les plus noirs signalés depuis très longtemps par les membres du Conseil municipal. Un rapport sur la mobilité aux Cherpines était attendu.

### Décisions prises

Donner des impulsions politiques et soumettre des propositions au Conseil municipal.

Soutenir la collaboration intercommunale dans les domaines de la CMTS

#### **1. Sécurité : recoupe les activités ou compétences communales dans les quatre domaines de la police, de la protection civile, de l'éclairage public et des pompiers**

- La CMTS prend position sur les besoins exprimés par la population
- La CMTS analyse la sécurité du trafic sur l'espace communal.
- La CMTS analyse l'offre communale d'éclairage public pour qu'elle soit en même temps peu gourmande en énergie et suffisamment puissante pour assurer la sécurité .

#### **2. Mobilité Transport**

- La CMTS fait rapport sur la coexistence des différents moyens de transport dans la commune.
- La CMTS se préoccupe de la mise en œuvre progressive des Fiches no 11,12,13 et 14 du Plan directeur communal .

- La CMTS analyse l'offre de transports publics sur la commune (horaires, cadences, dessertes locales)
- La CMTS propose des mesures en vue de réduire la circulation individuelle motorisée.
- La CMTS propose des mesures d'encouragement de la circulation douce (piétons, vélo, planches et patins à roulettes).

### **Séance: 04.10.2011**

#### *Proposition de contrat privé pour la surveillance*

Suite aux déprédations constatées dans les écoles et sur les abribus, des tags faits sur la fontaine, de la casse sur des véhicules stationnés à la place du village, la question s'est posée quant à la nécessité d'un renforcement de la surveillance.

Sylvie Jay précise qu'actuellement il y a deux agents de police municipale (APM) à disposition, en lien avec la Commune de Bernex, mais les actes de vandalisme ont lieu bien sûr quand il n'y a pas d'agent.

Une offre de Sécuritas a été transmise au Conseil administratif. Un contrat annuel (minimum) pour un circuit de surveillance à préciser, dont les horaires sont les suivants :

20:00 à 06:00, les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, ainsi que les jours fériés. Montant de l'offre CHF 63'000.

Le Conseil administratif va demander d'autres offres pour une comparaison. GPA et Protectas sont proposés.

Si un contrat privé devait être décidé, il serait intéressant de demander les avis des deux Communes limitrophes à Confignon : Plan-les-Ouates (Sécuritas) ou Bernex (GPA) et éventuellement négocier un contrat commun.

Cependant, il ne pourra pas être au budget avant 2013.

Eric Baier n'est pas convaincu que cela règlera les problèmes. Et il pose la question de la proportionnalité: est-ce que les dépenses pour la remise en état des lieux agressés couvrent celle de l'engagement d'une police privée ?

#### *Budget 2012*

Sylvie Jay rappelle que le budget est extrêmement serré, car il a fallu trouver CHF 800'000 d'économie

- Mobilité et transport  
Un projet de plan de mobilité est à l'étude. La Commission demande des précisions sur celui-ci, mais ne fait pas de remarque concernant le budget.
- Sécurité  
La rubrique concernant le salaire des 2 APM ne suscite aucune discussion.  
En ce qui concerne la nouvelle caserne des pompiers CIV, elle s'en rapporte à la CFGD.

### **Décisions prises**

La Commission préavise favorablement les rubriques du budget qui la concernent. Eric Baier se propose de rédiger le préavis fidèle des discussions en commission.

### **Séance: 15.11.2011**

#### *Entreprise de sécurité : information et vote sur le choix de l'entreprise.*

Le point concernant le « Contrat privé pour la surveillance dans la commune » traité lors de la précédente séance a fait réagir le Conseil administratif. Il estime que le choix d'une entreprise n'est pas de la compétence de la Commission.

En conséquence, ce point a été retiré de l'ordre du jour.

### **Chemin de Narly - Chemin des Marais:**

Une étude d'impact de la fermeture du Pont de Moulaz à été passée à l'entreprise Transitec.

Le Conseil administratif prépare un dossier de modération du trafic sur le chemin de Narly et le chemin des Marais.

Eric Baier se charge de la rédaction d'une motion concernant la modération du trafic sur le chemin de Narly.

### **Décision prise**

La Commission examinera le projet de motion rédigé par Eric Baier le 10 janvier prochain.

Pour la Commission de la mobilité, des transports et de la sécurité (CMTS)

**Olivier Bertholet**, Président